



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

SESSION 2011		Code 50032314	PAGE 1/1		
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 0h15		Coefficients : 3	
Spécialité : OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE CINEMA					
Epreuve : EP2 B - CONDUITE D'UNE PROJECTION (PARTIE NUMERIQUE)					
CANDIDAT	ETABLISSEMENT	DATES DE L'EXAMEN :			
		Heure Début		Heure Fin	
CRITÈRES D'ÉVALUATION PARTIE NUMERIQUE		OBSERVATIONS (taper un x)			Notes du candidat
		Très bien	Bien	Assez bien passable	
barème					
Conduite d'une projection: (durée 15 mn)					
Le programme à exécuter est sélectionné					1
Les KDM sont identifiées, transférées sur le serveur et vérifiées					1
L'intensité du courant dans le brûleur a été vérifiée					2
La macro a été sélectionnée					4
Le niveau sonore est vérifié					2
La qualité du début de projection est assurée					7
La pause et reprise de séquence à un endroit différent est effectué					3
La fin de projection est effectuée (avec allumage de la salle)					4
La mise en veille des différents éléments est réalisée					1
L'intégralité artistique de l'œuvre est respectée pendant la séance					5
TOTAL DES POINTS					/30
NOTE PROPOSÉE (arrondie au demi-point supérieur)					/20
NOM DES EVALUATEURS :					

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SUDEREN